

Le THD pour tous dès 2020 : « mais de quel débit parle-t-on ? »

« Je me suis engagé à la couverture intégrale pour tous les Français en très haut débit. Je souhaite accélérer ce calendrier afin de parvenir à une couverture en haut et très haut débit d'ici la fin de l'année 2020 », a déclaré Emmanuel Macron lors de son discours dans le cadre de la Conférence nationale des territoires, lundi 17 juillet. Autrement dit, boucler le Plan France Très haut débit avec deux ans d'avance. « Je dis bien fin 2020, car en 2022 je ne suis pas sûr d'être en situation parfaite pour pouvoir y répondre, je dis 2020, car j'aurai 2021 pour rattraper les retards », a confirmé le Président de la République qui fait évidemment référence à l'échéance de son mandat présidentiel, et de son hypothétique renouvellement, en 2022.

Même si le Président se laisse une marge de manœuvre pour « rattraper les retards », la couverture intégrale du territoire en THD d'ici trois ans reste d'autant plus ambitieuse que l'échéance de 2022 était déjà considérée comme impossible à respecter aux yeux de certains, notamment de [la Cour des comptes](#). « Encore faut-il savoir de quel débit on parle, nuance Étienne Dugas, président de la Firip (Fédération des industriels des réseaux d'initiative publique). Montée en débit, VDLS2, 4G mobile, 4G fixe... si on parle de haut et très haut débit en 2020, rien de nouveau sous le soleil, on y arrivera. En revanche, si on vise le très haut débit en 2020, encore faut-il en donner la définition ? » Aux yeux du représentant des industriels des réseaux télécoms, si ce sont les 30 Mbit/s actuellement définis par la réglementation européenne, « on y arrivera également ». En revanche, pour le THD à 100 Mbit/s, qui s'inscrit dans le nouveau paquet télécoms de la Commission européenne, « ce n'est plus la même histoire ».

Le bon débit

30 ou 100 Mbit/s, pour Étienne Dugas, ce qui est important c'est « le bon débit ». Et, face aux évolutions technologiques et à la demande croissante des contenus, « on sait tous qu'à la fin, il faudra de la fibre sur 99% du territoire pour aller vers le gigabit rapidement qui est l'un des objectifs européens pour 2025 ». Un objectif de couverture intégrale qui sonne comme une évidence « face à la numérisation de l'administration et comme un moyen de réaliser des économies en dématérialisant les procédures ».

Pourtant, « il est impossible de tenir la promesse de tirer de la fibre dans tous les logements de la République, selon Emmanuel Macron. C'est une promesse technologique impossible et intenable financièrement ». En attendant, « il faut envisager des complémentarités technologiques entre fibre et mobile ». Complémentarités qui passeront notamment par la densification du réseau mobile et « le déploiement du satellite qui est au cœur de la stratégie de l'État ». Sur le plan de la couverture mobile, Etienne Dugas se montre très optimiste. « On couvre 90% du territoire en 4G aujourd'hui, on devrait bien arriver au 99% d'ici trois ans avec la capacité de fournir du 30 Mbit/s descendant. »

D'autant que le Président de la République entend « rendre disponible, d'ici la fin de l'année, de nouvelles incitations et contraintes à l'égard des opérateurs de téléphonie ». Les travaux ont commencé. Au cours d'une première réunion de travail, le 13 juillet dernier, opérateurs et gouvernement se sont accordés sur [une feuille de route des déploiements pour septembre](#). Rien n'est encore arrêté mais

les opérateurs pourraient s'engager à accélérer leurs travaux en échange de contreparties fiscales (comme l'allègement de la taxe IFR sur les antennes) ou prolonger les licences mobiles dont certaines arrivent à échéance en 2021.

Pas de retour en arrière pour le déploiement des RIP

Étienne Dugas voit d'un bon œil ces potentiels allègements fiscaux. « *Tout argent qui ne va pas dans les caisses de l'État et part dans les déploiements est une bonne chose pour les industriels des télécoms puisque c'est nous qui déployons derrière.* » Le développement des alternatives mobiles pour apporter le THD ne risque-t-il pas néanmoins de freiner les déploiements fixes ? « *Ça ne freinera rien du tout puisque les collectivités locales sont toutes parties dans des projets de réseaux d'initiative publique (RIP), il n'y a pas un département français qui n'ait pas son projet, considère le président de la Firip. L'argent est là, les projets sont montés, c'est suffisamment long et compliqué pour qu'il n'y ait pas de retours en arrière. Je ne vois pas un élu qui reculerait au prétexte d'une alternative hertzienne. Au contraire, cela sert l'intérêt général.* » Étienne Dugas fait notamment référence aux besoins en fibre pour connecter les antennes relais. Fibre qui pourrait se prolonger, dans le futur, jusque dans les quartiers.

La récente annonce d'Altice-SFR de [vouloir fibrer tout le territoire sur fonds propres](#) ne pourrait-elle néanmoins pas venir se substituer aux RIP et mettre à mal certains projets ? « *Qui y croit ?, s'interroge faussement Étienne Dugas. Qui va leur prêter l'argent pour déployer le réseau ? (dont le financement est estimé à 20 milliards d'euros, NDLR). Comment SFR va amortir un réseau déjà difficile à amortir à X opérateurs ? Et quel élu ou membre du gouvernement va croire en leur capacité à couvrir vraiment 100% du territoire sans se concentrer principalement sur les zones des RIP les plus denses ? Personne n'est dupe, je ne suis pas inquiet. D'ailleurs, Macron n'en a pas dit un mot hier.* » Michel Combes, PDG de Altice-SFR, exposera son plan au Premier ministre Édouard Philippe demain, mercredi 19 juillet.

Lire également

[L'Arcep esquisse les contours de la nouvelle réglementation de la fibre](#)

[Assises du très haut débit : « Sur le THD, on manque de visibilité »](#)

[Philippe Le Grand, Nomotech: « Il faudra plusieurs dizaines d'années pour couvrir tout le territoire en fibre »](#)